



SYNDICAT MIXTE POUR LA FORMATION DES MAIRES ET ELUS LOCAUX

Procès-verbal de la réunion du Comité du 17 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 juin à 11h, les membres du Comité du Syndicat Mixte pour la Formation des Maires et des Elus Locaux se sont réunis à l'Hôtel du Département à Montpellier sur convocation du Président sortant et sous la Présidence du Doyen d'âge.

PRESENTS:

AFFRE Rémy, , BALJOU Eric, BLANQUEFORT Jean, , CABROL Patrick, CARJAVAL Pierre-Marie, GAIRAUD Myriam, LEVEQUE Gaëlle, LLOP Christophe, LOUP Michel, MARKOVICH Jacqueline, MELIN Anthony, MOYNIER Jérôme, RIBES Josian, ROBIN Yves, ROIG Frédéric, SALEINE Jean Marc, SANCHEZ Florence, SAUR Séverine, SIBERTIN-BLANC Marie-Agnès,

ABSENTS:

ARROUCHE André, BALLESTER Daniel, BONNEFOUX Brice, CROS Pierre (excusé), GERONIMO Marie-Line (excusée), GOURNAY-GARCIA Corinne (excusée), IMBERT Audrey, LOPEZ Jérôme, MESQUIDA Kléber (excusé), MORERE Nicole (excusée), PEPIN BONNET Stéphane (excusée), PONS Marie-Pierre (excusée), PRADELLE Sylvie, RIGUET Eric, WEBER Patricia.

POUVOIRS :

Monsieur Frédéric ROIG, après avoir accueilli les membres du Comité a laissé la Présidence de la séance au Doyen d'âge de l'assemblée Monsieur Yves ROBIN.

La Charte des élus locaux a été lue en séance et remise aux membres du Comité syndical.

Le Doyen d'âge a ensuite constaté l'obtention du quorum et énoncé les questions portées à l'ordre du jour :

- 1 Élection du Bureau
- 2 Élection du Président
- 3 Élection du 1^{er} Vice-Président
- 4 Élection du 2^{ème} Vice-Président
- 5 Élection du 3^{ème} Vice-Président
- 6 Désignation des Présidents d'Honneur

1. ELECTION DU BUREAU :

Monsieur Frédéric ROIG, a rappelé les dispositions de l'article 9 des statuts et proposer par souci de transparence de procéder à la désignation des membres titulaires du Bureau présents et de désigner lors d'un prochain comité les suppléants ; soit

3 Maires

1 Conseillers général

1 Président d'EPCI.

Il est rappelé que seuls les membres du Collège des maires et du Collège du Conseil départemental pourront être élu Vice-Président, pas le représentant du Collège des EPCI.

Le Comité valide à l'unanimité cette proposition.

Le Président de séance met au vote.

Les résultats du vote ont été :

nombre de votants: 19

abstentions: 0

votes blancs ou nuls: 0

votes en faveur des noms présentés: 19

Ont été élus sur les collèges des :

Maires :

Monsieur BALJOU Eric

Monsieur LOUP Michel

Monsieur ROIG Frédéric

Présidents d'EPCI :

Monsieur Patrick CABROL

Conseillers départementaux :

Madame Jacqueline MARKOVIC

2. ELECTION DU PRESIDENT :

Le Doyen d'âge de l'assemblée, monsieur Yves ROBIN, a fait appel à candidature pour la fonction de Président du Centre de Formation des Maires et Élus Locaux.

Monsieur Frédéric ROIG se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne s'étant présenté, le Doyen, Président de séance, met au vote.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: 19

abstentions: 0

votes blancs ou nuls: 0

votes en faveur de Monsieur Frédéric ROIG: 19

Monsieur Frédéric ROIG a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

Après avoir remercié ses collègues de leur confiance pour la Présidence et la gestion de cet organisme, il réaffirme l'importance de construire une liste d'entente qui assure une représentativité exemplaire, qui questionne la question de la parité et du statut de l'élu-e de façon réaliste.

Monsieur Frédéric ROIG a pris la Présidence de la séance, et développé 3 axes fondamentaux :

- La protection des élus et la déontologie. Le service commun des Collèges déontologues mis en place en 2023 va être renouvelé pour nos collectivités membres, il répond aux sollicitations directes des élus en toute confidentialité, cet outil doit être mobilisé par les élus.
- Les grands enjeux de transition démocratique et environnementale ; la formation des élus d'une part et l'implication des élus auprès des écoliers d'autre part, sont des vecteurs d'échanges et

d'acculturation essentiels.

- L'importance de l'assistance apportée aux communes, et tout particulièrement en matière de santé mentale des élus et de gestion des réseaux sociaux, à côté de l'assistance juridique que le CFMEL apporte déjà.

Ensuite, le Président a proposé que le Comité vote pour élire les vice-présidents.

3. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS :

Monsieur Frédéric ROIG, Président du CFMEL, a proposé que le Comité procède à l'élection des 3 Vice-Présidents comme le prévoit les statuts par un scrutin de liste.
Le Comité a accepté à l'unanimité.

Les candidats déclarés pour les vice-présidences sont :

Monsieur Eric BALJOU

Madame Jacqueline MARKOVICH

Monsieur Michel LOUP

Le Président de séance met au vote.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: 19

abstentions: 0

votes blancs ou nuls: 0

votes en faveur de la liste des Vice Présidents : 19.

Sont élus :

1^{er} Vice Président : Monsieur Eric BALJOU

2^{ème} Vice Président : Madame Jacqueline MARKOVICH

3^{ème} Vice Président : Monsieur Michel LOUP

4. DESIGNATION DES PRESIDENTS D'HONNEUR :

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a proposé de reconduire la désignation des Présidents d'honneur du CFMEL : Monsieur Philippe CHAPOTTIN, monsieur Kléber MESQUIDA et monsieur Christian BILHAC.

Conformément aux statuts, le Comité a voté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h25.

Le Secrétaire de Séance
Eric BALJOU
Maire de Causse de la Selle



Pour extrait conforme,
Montpellier, le 17 juin 2026

Le Président
Frédéric ROIG
Maire de Pégaïrolles-de-l'Escalette

